

Validation des modules de parcours adapté

Principes : modalités de validation simplifiées (% aux UE de Master)
pas de notes
pas de jury : délivrance du titre sur la base du relevé des résultats

Validation des modules : 4 types de modules sont identifiés

- Type 1 : assiduité (validé / non validé)
- Type 2 : modules complémentaires départementaux; parcours hybrides: assiduité + réalisation des productions au niveau attendu (id CC intégral) (validé/ non validé)
- Type 3 : jumeau UE master (même modalités d'évaluation que l'UE correspondante). A la transcription, pas de note mais appréciation globale (insuffisant (0-7), passable (>7-11), assez bien (>11-13), bien (>13-16), très bien (>16). Validé si au moins passable
- Type 4 : oral de rendu dans le cadre du préceptorat (appréciation globale).

Obtention du DU si 100 % des modules constitutifs sont validés